

Contrat AMAP Vert de Terre

Panier porc Printemps-Eté 2020

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la référent(e)
Nom :	Chantal et Jodi Baumann, la ferme des Nobles chemin des Nobles, 38250 Villard-de-Lans Tél : 04 38 02 90 82 ou 06 89 35 46 46 fermedesnobles@gmail.com	Vincent TOUCHET Les Nobles 38250 Villard-de-Lans 06 08 30 00 69 vincent.touchet@wanadoo.fr
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, les consom'acteurs/trices et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/04, 2^e chèque : 15/05, 3^e chèque : 15/06.

Type de panier à titre indicatif pour la saison 2020, les producteurs essaient de varier dans le temps.

Panier à 15 €	Panier à 20 €	Panier à 30 €
- 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches (nature, herbes, bleu, cèpes, lard fumé, basilic)	- 1 saucisson à cuire (murçon, chou, couenne, nature) - 300 gr de pâté de campagne ou rillettes ou fricandeau châtaigne - 500 gr de rôti ou côtelettes	- 1 kg de rôti, côtelettes ou grillades - 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches - 300 gr de pâté

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers.

	AVRIL			MAI			JUN				
3.04	10.04	17.04	15.05	29.05	5.06	12.06	19.06	26.06			
	JUILLET				AOÛT			SEPTEMBRE			
3.07	10.07	17.07	24.07	31.01	7.08	21.08	28.08	4.09	11.09	18.09	25.09

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le **Famille de ... personnes ; n'aime pas**

Le consom'acteur

Le producteur